		Pour défaut de précision d'adressage de la lettre de soumission.
		Le soumissionnaire a référencé la clause 19.1 des IC qui renvoie
		à la clause 23.1 des IC au lieu de la clause 10 des IC qui renvoie
		à la clause 12 des IC tel qu'exigé dans le DAO.

ISCO BTP pour un montant en HTVA de quatre-vingt-deux millions quatre cent mille deux cent trente (82 400 230) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

ATTRIBUTAIRE :

Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en date du 02 juin 2025 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de ISCO BTP sera fixée à quarante (40%) pourcent du prix de base du marché augmenté ou démunie le cas échéant des avenants.

Demande de prix N°2025-015/PM/SG/SND/DG/PRM du 05/05/2025 pour les travaux de réhabilitation du siège du Service National pour le Développement (SND) - Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4141 du vendredi 16 mai 2025. Financement : Budget du SND, Exercice 2025 - Date de dépouillement :26/05/2025 - Date de délibération : 04/05/2025

Nombre de plis reçus : onze (11)

N°	Soumissionnaires	Montants en FCFA HTVA Montants en FCFA TTC				Observations		
IN		lus	corrigés	lus	corrigés			
01	AFRICA CONSTRUCTION		38 160 702		38 160 702	Conforme Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est 38 648 675. Toutefois, elle est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 36 241		
02	BATI PLUS SARL		38 924 979		38 924 979	Conforme		
03	YANEM BUILDING BTP	31 356 667		36 987 904	43 645 727	Non conforme : Pour n'avoir pas facturé les items suivants : -ltem 1.1; -ltem 1.2;		
04	COOLSHOP		39 213 023		39 213 023			
05	SALAZA GROUP		38 500 144	30 953 001	36 524 541	Non conforme: Différence entre le montant en lettre (95) et le montant en chiffre (95 000) à l'item 7.5 Défaut de facturation: item 7.8 Les corrections ont entrainé une variation à la baisse de -5,40%. Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est 38 648 675. En outre, elle n'est pas dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 36 716 241.		
06	ETADI		39 096 293		39 096 293			
07	CEP SARL	34 010 022				Irrecevable : Pour avoir adressé sa lettre de soumission à la mairie de l'arrondissement N°04.		
08	H2S SERVICES SARL		37 468 000		37 468 000	Conforme Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est 38 648 675. Toutefois, elle est dans le seuil de tolérance de 5% qui est de 36 716 241		
09	FACO SARL	33 078 112		33 131 660	39 095 358	Conforme Erreur sur le volume (1,652) au lieu de (1,1652) à l'item 5.5 entrainant une variation à la hausse de 0,162		
	SBI SARL		40 088 725		40 088 725	Conforme		
11	COGETI		39 481 532		39 481 532			
H2S SERVICES SARL pour un montant TTC de trente-sept millions quatre cent soixante-huit mille (37 468 000 francs CFA avec un délai d'exécution de deux (02) mois. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en da 04 juin 2025 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie						mois. par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en date du et N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant		

bonne exécution de H2S SERVICES SARL sera fixée à quarante (40%) pourcent du prix de base du marché augmenté ou démunie le cas échéant des avenants.

MINISTERE DE LA SECURITE

Demande de prix n°2025-06 -Bis -/MSECU/SG/DMP du 13 mai 2025 pour acquisition de médicaments et réactifs au profit de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN). Nombre de plis reçus : 01 pli ; Date de Publication : N°4143 du mardi 20 mai 2025 Date de dépouillement : vendredi 30 mai 2025.

Lot unique: Acquisition de médicaments et réactifs au profit de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) Montant prévisionnel: 15 000 000; Moyenne des offres financières: 14 925 689; Moyenne pondérée: 14 970 276

Borne anormalement élevée : 17 215 817 - Borne anormalement basse : 12 724 734

N°	NI0	SOUMISSIONNAIRES	Wontant	s ius	Wontains Corriges		Observations			
	IN	SOUMISSIONNAIRES	MINI MAXI MINI MAXI		MAXI	Observations				
	01	PHARMACIE AVICENNE SARL 10 912 659 TTC 14 925 689 TTC 10 912 659 TTC 14 925 689 TTC CO								
		ATTRIBUTAIRE	PHARMACIE AVICENNE SARL pour un montant de :							
			-Minimum TTC Dix millions neuf cent douze mille six cent cinquante-neuf (10 912 659) francs CFA;							
			-Maximum TTC Quatorze millions neuf cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-neuf (14 925 689)							
			francs CFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque commande.							